

LA LETTRE

DE JUSTICE ET PAIX

ET MAINTENANT ?

Trois semaines après la décision incompréhensible du président Macron, et même avec une surprise de taille, le résultat est là : il n'y a pas de majorité véritable à l'Assemblée.

Bien sûr d'ici quelques jours nous aurons un gouvernement, mais celui-ci risque d'avoir une durée de vie limitée et ne sera probablement pas en mesure de prendre certaines décisions cruciales.

Or pendant que la France vit son psychodrame, la guerre continue en Ukraine ou à Gaza, l'Europe s'interroge, les élections américaines lourdes de menaces se rapprochent...

Et puis après ces élections il faut pouvoir répondre aux électeurs, sur le pouvoir d'achat, sur leur sentiment de déclassement et d'insécurité ou encore sur leurs problèmes de logement, sur les déserts médicaux, l'éloignement des services publics... Si tant d'électeurs choisissent des solutions extrêmes, ce n'est pas en les ostracisant qu'on les fera changer d'avis.

Ces réponses doivent s'appuyer sur les valeurs de solidarité, de partage, de dialogue, de justice sociale, de fraternité et de respect de la dignité de chaque personne, et d'universalité qui sont le fondement de notre contrat social, et que la doctrine sociale de l'Église nous rend familières. Ce même 7 juillet, à Trieste au cours des semaines sociales italiennes, le pape François nous a invité à lutter contre la culture du rejet, alors au travail !

Marc de Montalembert
Justice et Paix France

UN VOTE CATHOLIQUE QUI SE FRAGMENTE



© iStock/bizoo_n

Comment parler du vote des catholiques, tant la définition sociologique du catholique est complexe ? Dans les sondages d'opinion, on distingue le catholique qui se définit comme tel mais ne « pratique » pas, le catholique pratiquant occasionnel et le catholique pratiquant régulier (qui va au moins une fois à la messe par mois et ne représente qu'un petit échantillon du panel étudié). Les catholiques, au sens général, votent depuis longtemps majoritairement pour les droites de gouvernement. Mais depuis 2022, chez les catholiques pratiquants qui faisaient jusque là barrage à l'extrême-droite, la résistance se fait moindre.

La tendance s'est confirmée lors des dernières élections européennes. Selon un sondage IFOP pour la Croix, 31,4 % des catholiques ont voté pour Jordan Bardella et 5,5 % pour Marion Maréchal. Toutefois l'image est bien plus contrastée, si l'on analyse le vote des pratiquants réguliers : 18 % ont voté pour le RN, 10 % pour Reconquête, tandis que 16 % ont voté pour les Républicains, 10 % pour Renaissance, 11 % pour le PS et 9 % pour LFI. On assiste à « une archipélisation du vote catholique », analyse Jé-

rôme Fourquet directeur opinion et stratégie de l'IFOP. Certains électeurs catholiques se déterminent d'abord en faveur de la défense de la famille, du respect de la vie et s'inquiètent de l'immigration, de l'islam ; pour les autres, l'accueil de l'étranger, l'attention aux plus pauvres, le soin de la planète sont les valeurs qui orientent leur choix.

Des personnalités, des mouvements catholiques se sont exprimés tout au long de la campagne pour dire non à l'extrême-droite, ou pour dénoncer les extrêmes, les partis qui divisent et flattent les communautarismes. Les évêques français qui, depuis longtemps, ne donnent plus de consigne de vote, se projetant au lendemain du second tour des législatives, ont invité les chrétiens « à se garder de la violence, à veiller à ne pas diffuser la colère et la haine, (...) à lutter pour la justice par les moyens de la vérité et de la fraternité ». On peut y ajouter l'indispensable vigilance pour que soit respectés la dignité et les droits de chaque citoyen.

Dominique Quinio
Justice et Paix France

LE CCFD-TERRE SOLIDAIRE, UNE ONG DE LA MISE EN LIENS

UN ENTRETIEN AVEC SYLVIE BUKHARI-DE PONTUAL, AU TERME DE SON MANDAT DE PRÉSIDENTE



© Ophélie Chauvin



Vous venez de vivre huit années très denses à la présidence du CCFD-Terre Solidaire. Devant les fractures que connaît notre monde, n'êtes-vous pas tentée par le découragement ?

Dans le contexte actuel où toutes les structures étatiques, celles du travail, de la famille, les corps intermédiaires, sont fragilisées, je perçois, dans la société, dans l'Eglise, au sein du CCFD-Terre Solidaire même, que certains sont découragés, fatigués, qu'ils ont peur. Il faut dire que les médias, les réseaux sociaux ne leur envoient que du négatif ! Mais, moi, à l'échelle de la France et du monde, ce n'est pas ce que je vois.

Si l'on regarde au niveau global, oui, les crises se sont multipliées : économiques, sociales, culturelles, religieuses, politiques, écologiques, elles se croisent, se superposent dans une très grande complexité. On a poussé la mondialisation à de tels degrés que les personnes, les communautés en subissent les effets pervers. Or, quand on est dans des multi-crisis, les réponses sont forcément compliquées ; elles se développent sur des périodes longues et on n'en voit les effets qu'au bout d'un certain temps.

Jusqu'à une période assez récente, on pouvait constater des progrès sur la mise en œuvre des objectifs de développement durable (ODD) fixés par l'ONU (même si on peut exprimer des réserves sur ces objectifs). Par exemple, sur l'un des champs historiques d'engagement du CCFD-Terre Solidaire, la lutte contre la faim, on avait bon espoir que, d'ici à 2030, on aurait résolu la question. On

pouvait dire de même pour d'autres ODD, sur la santé, l'éducation des filles par exemple.

Ces progrès, on les voyait sur le terrain : on parle de la localisation de l'aide. Le CCFD-Terre Solidaire est une ONG, autrefois de développement aujourd'hui de solidarité internationale (le mot développement a quelques connotations coloniales), qui finance non pas des programmes, mais des partenaires, pour leur donner les moyens de soutenir et d'accompagner les populations les plus vulnérables, en laissant à celles-ci toute leur autonomie. Il s'agit de permettre à ces organisations et aux personnes qu'elles accompagnent de se mettre debout, de vivre dignement et d'avoir le pouvoir d'agir et de revendiquer auprès des autorités politiques, locales, nationales, régionales ou internationales ce qui relève de leurs droits. Ces partenaires relèvent pour moitié de la sphère catholique, pour moitié de la société civile (groupements de femmes, de pêcheurs, de paysans, instituts de recherche, syndicats...).

Mais depuis cinq-six ans, la situation s'est à nouveau aggravée.

Cela veut-il dire que le CCFD-Terre Solidaire a été amené à évoluer ?

Peu à peu, sur le terrain, on s'est aperçu que lutter contre la faim ne suffit pas et que si l'on veut mettre les gens debout, il faut agir pour leur donner la capacité de se prendre en charge et de décider par eux-mêmes. La faim, contrairement à ce qu'on pouvait penser, n'est pas un phénomène naturel, c'est quelque chose d'artificiel. Il y a à peu près aujourd'hui de quoi nourrir 3 à 4 fois la population actuelle de la planète. Et pourtant, des gens meurent de faim, sont sous-alimentés ou suralimentés. A cause du dérèglement climatique, des difficultés de transport, mais aussi parce que des instances internationales comme la Banque mondiale ou le FMI décident ce qu'un pays doit produire et conduisent à arrêter les cultures vivrières au profit de monocultures qui vont générer des ressources mais qui sont pensées uniquement pour l'exportation.

On peut ajouter à ces causes les spéculations financières sur les produits agricoles, orchestrées sur le marché de Chicago à l'échelle mon-

diale ou à Paris à l'échelle européenne, notamment pour les céréales ; et l'accès à l'eau qui dans beaucoup de zones est menacé. Mais la cause première de la faim, ce sont les conflits. Là encore, on n'en était pas vraiment conscient il y a quelques années, car il y avait une diminution de la conflictualité dans le monde. Mais les choses changent. Deux tiers de nos partenaires sont aujourd'hui dans des zones de conflits, inter-étatiques ou internes, conflits souvent liés aux grandes puissances en quête de ressources énergétiques et minières. Ces conflits provoquent des migrations forcées, notamment de populations rurales.



© Roberta Valerio

« Reportage en Mauritanie » : 2 femmes agricultrices

Pourquoi cette augmentation des conflits ?

On peut souligner le rôle négatif des grandes puissances, mais il faut aussi pointer du doigt la responsabilité des pays du Sud. Il est toujours facile de renvoyer la faute sur les pays colonisateurs, mais ça fait 50, 60 ans ! Il ne s'agit pas de nous dégager de la responsabilité des pays du Nord, mais certains dirigeants de ces États du Sud n'ont pas mis les revenus de leur pays au service de leur population. Heureusement, d'autres ont fait des choix politiques différents : ainsi l'Angola, le Mozambique, le Botswana ont concentré leurs ressources sur l'éducation et ont permis des résultats intéressants. Cela ne résoud pas tout, mais il faut comprendre qu'une grande partie des objectifs du millénaire peut être atteint grâce à de bons choix politiques. Tout ne dépend pas de contraintes attachées à la situation climatique, géographique ou historique des pays.

Le combat du CCFD-Terre Solidaire, aujourd'hui, c'est donc de lutter contre les causes structurelles de

la faim, dans quatre champs d'action prioritaires.

Le premier est la souveraineté alimentaire, concept englobant, défini par l'ONU : il ne s'agit pas seulement de subsistance mais de permettre à la communauté de décider des cultures qu'elle va produire, de l'usage qu'elle en fera, comment elle va ventiler ce qui est réservé à sa consommation propre et ce qu'elle va transformer et vendre pour contribuer au développement du pays.

Second champ : la justice économique pour lutter contre les inégalités qui ont augmenté ; nous menons toujours un travail sur la dette, sur la justice fiscale, contre la corruption ; et soutenons le « devoir de vigilance », l'exigence du respect des droits humains et du droit de l'environnement par les multinationales.

Troisième champ : les migrations internationales ; on soutient des partenaires qui s'occupent des personnes en migration du pays du départ au pays d'arrivée, dans les pays de transit où les violations des droits humains sont vraiment abominables. À nos frontières, nous sommes vigilants sur ces camps où les droits humains ne sont pas respectés, en particulier quand l'Union européenne négocie avec les pays de transit hors de l'espace européen. Nous avons participé en 2019 à la création de l'Alliance Migrations, coalition mondiale qui unit d'un côté les villes et territoires accueillants (des mégapoles aux plus petits villages) et de l'autre des organisations de la société civile qui accompagnent les migrants. Quand on traite la question migratoire à l'échelle d'un territoire bien délimité, quand on réunit les acteurs politiques et économiques locaux et les associations, pour réfléchir à comment on peut accueillir, former, donner du travail pour intégrer ces migrants, cela marche ! Le défi, immense, est de

pays où il est difficile de se rendre sans mettre nos partenaires en péril. On les pousse à se mettre en réseau. On soutient les instances qui favorisent le dialogue interreligieux ou qui visent des publics jeunes, en repérant ceux qui pourront jouer un rôle de leaders dans leurs communautés. On soutient également des processus de réconciliation après des conflits.

Quel rôle pour les instances internationales, ne sont-elles pas impuissantes ?

On parle du déclin des institutions internationales ; c'est vrai, mais ce serait trop caricatural de se limiter à ce constat. Certes, géopolitiquement, leurs structures ne correspondent plus à la réalité. Le système est bloqué, mais si on le détricotait, il n'y aurait plus aucun lieu de consultation multilatérale. Or les États, des plus grands aux plus petits, ont besoin de ces lieux pour continuer à dialoguer : les G7, G8, G20, ou cette nouvelle organisation que constituent les BRICS, cela ne suffit pas... Il faut défendre ce système multilatéral en tentant d'en débloquer les verrous (pour l'essentiel, la composition et le fonctionnement du Conseil de sécurité de l'ONU). En outre, un certain nombre d'organisations de la sphère onusienne, comme le PAM, le HCR, l'UNICEF, continuent à faire du travail humanitaire de terrain. D'autres permettent de construire des normes juridiques ou techniques internationalement reconnues par les États.

Les catholiques français ont-ils ce souci de la solidarité internationale ?

Quand les évêques ont décidé la création du CCFD-Terre Solidaire en 1961 en répondant à l'appel du pape Jean XXIII qui lui-même répondait à l'appel de l'ONU, ils ont confié à notre collégialité d'une quarantaine de mouvements et services d'Église une double mission : d'une part, porter pour l'Église catholique de France la lutte contre la faim et plus tard l'aide au développement et, d'autre part, sensibiliser les communautés catholiques à l'ouverture à la solidarité internationale. Un lien entre les gens d'ici et les gens de là-bas. On ne peut construire la dignité des uns et des autres qu'ensemble. Nous sommes une ONG de la mise en liens.

Mais les catholiques sont le reflet de la société française : la solidarité internationale est pour beaucoup le cadet de leurs soucis. Cela vaut pour l'institution comme pour les communautés. Compte tenu de l'érosion du

nombre de pratiquants, ils sont tentés par le repli. Cela a toujours été un défi ; ça l'est aujourd'hui plus que jamais.

Devant toute cette complexité et certains reculs, comment décidément, espérer ?

Je vois comment des personnes se lèvent, se transforment et transforment leur environnement. C'est source d'émerveillement, d'espérance. Je ne suis pas irénique. Des communautés se sont fracturées et des individus se sont séparés. Nous avons la conviction, comme chrétiens animés par l'Évangile et la Doctrine sociale de l'Église et comme citoyens, que notre devoir est de combler toutes les fissures, toutes les lacunes qui déchirent les sociétés française et internationale. Cela fait longtemps que les organisations de la société civile comme la nôtre disent des choses aux pouvoirs politiques, économiques, mais personne ne nous écoute. Et, ces dernières années, on a même étouffé nos voix. On a vu une réduction progressive de la liberté associative, un rétrécissement de l'espace civique (le contrat d'engagement républicain, la condamnation judiciaire de militants écologistes et de militants engagés dans l'accompagnement des migrants...). Le seul rempart qui demeure, c'est le système judiciaire, les décisions des cours suprêmes. Mais jusqu'à quand ?

Pourtant, vous ne baissez pas les bras

Je le redis : ce que l'on voit sur le terrain me donne la joie, l'enthousiasme, l'énergie, la confiance et finalement l'espérance. D'autres formes de société sont possibles où les politiques sont au service des personnes et où leurs décisions ne vont pas asservir les individus, ne vont pas aggraver les inégalités, mais au contraire les réduire, ensemble. Un peu partout dans le monde (nous sommes présents dans 72 pays), à travers nos partenaires et sur du très long terme, nous voyons ces transformations, ces femmes et ces hommes se mettre debout.

« Je vous le dis en vérité, toutes les fois que vous avez fait ces choses à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous les avez faites » (Matthieu 25,40).

*Propos recueillis par
Dominique Quinio
Justice et Paix France*



Information et formation des femmes dans le cadre du projet "Jeunes artisans d'une nouvelle citoyenneté au Tchad"

passer du local à l'échelle de l'État.

Le dernier champ est celui de la paix et du vivre ensemble. Il y a des

LES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES 2024...

« ON VOUDRAIT TOUTES ET TOUS QUE CE SOIT UNE FÊTE ! »

Les Jeux 2024 veulent créer plus de cohésion autour des valeurs partagées de l'olympisme. Et pour les organisateurs, Paris 2024 se veut, bien au-delà des Jeux, une opportunité économique, écologique, sociale, pour l'ensemble de la société qui pourrait profiter de l'héritage laissé par les Jeux. Malheureusement, même si le sport est facteur d'insertion, l'expérience montre que lors de tels événements certaines personnes, du fait de leur vulnérabilité, sont victimes d'exploitation ou de traite sous différentes formes : exploitation sexuelle, exploitation au travail, esclavage domestique, contrainte à commettre tout délit ou crime, obligation à mendier...

Le Collectif « **Ensemble contre la traite des êtres humains** » coordonné par le Secours Catholique - Caritas France¹, avec ses 28 associations membres, dont *Justice et Paix France*, et leurs réseaux rassemblant des organisations de la société civile en France et à l'international, sensibilise le grand public et agit auprès des institutions afin de prévenir et lutter contre l'exploitation sous toutes ses formes, pour quatre raisons. C'est un phénomène d'ampleur alors que 4 363 victimes ont été repérées par les associations en 2022 (chiffre très en deçà de la réalité du fait de l'invisibilité du phénomène). Par ailleurs, la traite des êtres humains cause des traumatismes physiques comme psychologiques importants chez les victimes, celles-ci étant souvent exposées à des menaces et des agressions, des abus sexuels ou émotionnels, des privations de leurs besoins fondamentaux, des stratégies d'isolement et d'humiliation. Le phénomène a des effets néfastes pour la société et génère de la pauvreté. La traite crée des poches de délinquance et de criminalité et alimente des réseaux criminels qui peuvent constituer une menace pour la démocratie. Elle remet en cause des valeurs fondamentales. Et notamment dans le cadre de l'exploita-

tion par le travail, elle représente un manque à gagner pour la collectivité. Aujourd'hui les politiques coercitives sont inefficaces : face à des réseaux qui exploitent des personnes pour commettre des délits la seule réponse répressive qui consiste à arrêter les « petites mains » ne suffit pas. Au contraire cela alimente le processus de traite car des jeunes qui agissent de manière contrainte ou sous emprise sont utilisés comme « fusibles » par les exploiters. A la veille des Jeux olympiques, la Commission nationale consultative des droits de l'Homme (CNCDH), saisie par un groupe trans-partisans de députés, a présenté récemment un « *Avis sur la traite à des fins de contrainte à commettre tout crime ou délit* ». La prévention auprès des victimes doit être amplifiée. De même les politiques de lutte contre la traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle développées en France doivent disposer de davantage de moyens.

Une démarche centrée sur les droits des personnes victimes tout en luttant contre les trafiquants est à privilégier. Cela suppose en France une politique efficace de prévention et lutte contre l'exploitation et la traite des êtres humains, la création d'un mécanisme de référence pour l'identification et l'accompagnement des victimes, la sensibilisation de la société civile aux risques d'exploitation, une formation des professionnels. Durant les jeux olympiques et paralympiques il est nécessaire de garantir un accompagnement global des personnes victimes : prévoir des lieux aménagés et un accueil en différentes langues aux abords des lieux de compétitions sportives pour que les personnes victimes puissent être accompagnées et puissent porter plainte afin que la justice s'empare de la question. Toutes les victimes doivent être considérées comme telles et trouver l'appui nécessaire jusqu'à ce que justice soit passée (punition des trafiquants et indemnisation des victimes, quelle que soit leur nationalité, leur âge...).

Geneviève Colas

Coordinatrice du Collectif

« Ensemble contre la traite des êtres humains »
Pour le Secours Catholique - Caritas France



LES GRANDS ÉVÉNEMENTS SPORTIFS
AUGMENTENT LES RISQUES D'EXPLOITATION.



Retrouver les récits
des victimes



1 <https://www.secours-catholique.org/sites/default/files/03-Documents/Plaidoyer%20JOP2024-Inte%CC%81gral.pdf>

JE SOUTIENS JUSTICE ET PAIX FRANCE,

en m'abonnant / me réabonnant à LA LETTRE et/ou en faisant un don :
par chèque bancaire à l'ordre de Justice et Paix – 58 avenue de Breteuil, 75007 Paris.

☐ **ABONNEMENT** (1 an / 11 numéros) : **20 euros**

☐ Version papier

☐ Version numérique

☐ **DON** : euros

☐ Je souhaite recevoir un reçu fiscal

Nom, Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Adresse e-mail :

JUSTICE ET PAIX FRANCE

58 avenue de Breteuil, 75007 Paris - Tél. 01 72 36 69 03 - justice.paix@cef.fr

Président : Mgr Jacques Blaquart

Membres : Maria Biedrawa - Catherine Billet - Sylvie Bukhari-de Pontual -
Dominique Coatanéa - Cécile Dubernet - Patrice Dufour - Nayla Haddad - Marie-Noëlle Koyara -
Sr Jeannette Londajim - Jean-Bernard Marie - Dominique Quinio - P. Thierry Reveneau -
Jean-Luc Rolland - P. André Talbot - Denis Viénot - Philippe Zeller

Directeur de la publication : Michel Roy, Secrétaire général

Comité éditorial : Marc de Montalembert

Secrétariat de rédaction : Béatrix de Vareilles

ISSN 1148-4705 - Dépôt légal : Juillet-Août 2024

Conception et Impression : Imprimerie Repa Druck